



# Proposition de création d'une réserve de Programmes Nationaux

---

PROGRAMME ONU-REDD  
DOUZIÈME RÉUNION DU CONSEIL  
D'ORIENTATION

---

7-9 juillet 2014

Lima, Pérou

## Historique

Le Programme ONU-REDD a été lancé en 2008, avec alors 9 pays pilotes. Dès le deuxième Conseil d'orientation, un flot régulier de demandes d'adhésion est reçu par le Programme, qui compte désormais 53 pays partenaires en juin 2014.

À ce jour, la modalité des Programmes nationaux (PN) a bénéficié à 18 pays, et 53 pays au total ont indiqué au moment de leur adhésion au Programme<sup>1</sup> qu'ils étaient désireux de recevoir un appui sous cette modalité. Les pays donateurs ont également manifesté à la fois leur confiance et leur intérêt pour la démarche du Programme en engageant des ressources supplémentaires, en répondant aux demandes des pays et en consacrant une part de leurs contributions à des travaux normatifs et méthodologiques.

Conscient qu'il importe de répondre de manière systématique et équitable aux demandes et aux attentes des pays adhérant au Programme, le Conseil d'orientation (CO) a, durant sa cinquième réunion (PB5), mis sur pied un groupe de travail<sup>2</sup>. Le classement des pays par ordre de priorité, tel que l'a arrêté le groupe de travail, a permis de créer une « réserve de projets ».

Le CO a confié à son groupe de travail la tâche de :

1. définir des critères de priorité applicables aux pays candidats à de nouveaux PN
2. classer les pays en fonction de ces critères (c'est-à-dire créer une réserve de projets) et inviter ces pays à présenter de nouveaux PN potentiels au CO.

Les critères approuvés par le CO<sup>3</sup> sont les suivants :

1. Contribution de l'ONU-REDD aux processus de préparatifs nationaux en vue de la REDD+ :

Le Programme ONU-REDD s'emploie à optimiser l'incidence de ses interventions en satisfaisant les besoins des pays en matière de préparatifs de la REDD+, en privilégiant les pays qui n'ont pas encore reçu d'appui pour la préparation à la REDD+ ou ceux où la contribution du programme apporterait une valeur ajoutée aux autres initiatives bilatérales et multilatérales de REDD+ et permet d'optimiser la coordination avec ces initiatives (comme indiqué sur la base de données intérimaire du Partenariat REDD+ ou, par la suite, notifié à la CCNUCC).

2. Appui effectif des organismes de l'ONU au niveau des pays :

Pour répondre promptement aux besoins des pays, il importe de prendre en compte la capacité de la FAO, du PNUD et du PNUE à contribuer effectivement et à apporter leur appui à la mise en œuvre des PN. Les organismes de l'ONU

**Composition actuelle du groupe de travail sur le classement des projets en réserve :**

- Pays du Programme ONU-REDD – Zambie
- Pays donateurs – Danemark
- Société civile – AFCG UT'Z CHE' (OSC – pays en développement)
- Populations autochtones – CAOI (PA Amérique latine)
- Organismes de l'ONU – PNUD

**NB : en plus de la Zambie, l'Argentine et la Colombie comptaient parmi les membres du groupe de travail en tant que pays partenaires**

<sup>1</sup> [http://www.un-redd.org/Partner\\_Countries/tabid/102663/Default.aspx](http://www.un-redd.org/Partner_Countries/tabid/102663/Default.aspx)

<sup>2</sup> Décisions de la cinquième séance de la PB5 sur l'établissement d'un ordre de priorité pour le financement des pays

<sup>3</sup> Décision intersession n°10, 1<sup>er</sup> juillet 2011

participants effectuent une évaluation des facteurs concernés, notamment :

- Leur participation aux processus nationaux de préparation à la REDD+, au secteur de la foresterie, à la lutte contre les changements climatiques et/ou à toute autre initiative pertinente
- Priorités de l'UNDAF et des programmes pays, contribution au financement propre et capacités des bureaux locaux
- Expérience antérieure des bureaux locaux dans la gestion d'initiatives semblables, réserve de projets similaires et possibilités de cofinancement par l'intermédiaire du Programme global

### 3. Potentiel de REDD+ :

Le Programme ONU-REDD a pour vocation de contribuer à l'atténuation des changements climatiques grâce à la REDD+. Le potentiel de REDD+ des pays représente donc une considération importante et sera évalué en prenant en compte le pourcentage de terres occupées par des forêts, le taux annuel de conversion et l'importance que peuvent revêtir les forêts pour les populations pauvres.

## État des lieux

Suite à l'approbation des critères et à l'établissement du groupe de travail, le classement a été effectué à deux reprises et une invitation a été adressée :

- (i) au Guatemala, à la République du Congo et au Sri Lanka en un premier groupe,
- (ii) à la Colombie,
- (iii) à l'Argentine, à la Côte d'Ivoire et au Bangladesh en un troisième groupe,
- (iv) au Honduras, à l'Ouganda et à la Mongolie<sup>4</sup> pour le quatrième groupe.

Le dernier classement, réalisé en novembre 2012, a identifié les six derniers pays en date qui seront invités à présenter des demandes de PN. Au moment d'effectuer le classement, le Programme ONU-REDD comptait un total de 30 pays partenaires sans PN. Aujourd'hui, le Programme rassemble 53 pays partenaires, dont 18 au total ont reçu un appui dans le cadre de la modalité des PN, et dont 5 sont en cours de présentation. Ceci porte à 30 le nombre de pays sans PN et n'ayant pas encore été invités à solliciter un NP au CO.

Les enseignements tirés au cours de l'établissement de cette réserve de projets, combinés aux changements dans le contexte des préparatifs de la REDD+, constituent la base de cette proposition de décision du CO concernant les PN. Ces facteurs comportent :

- La sélection des projets en réserve part du principe que tous les pays ayant adhéré au Programme sont intéressés et désireux de recevoir un appui dans le cadre de la modalité des PN,
- La modalité des PN a été conçue à une époque où les initiatives internationales en faveur des préparatifs à la REDD+ se cantonnaient au Programme ONU-REDD et au FCPF,
- Comme le relève l'évaluation du Programme à mi-parcours, la contribution, surtout financière, des pays recevant un appui dans le cadre de la modalité des PN n'est pas toujours exprimée ni étayée explicitement durant la mise en œuvre. Les rapports et évaluations des PN ont plusieurs fois

---

<sup>4</sup> Voir la décision intersession n°23 du 23 mai 2013

souligné les goulots d'étranglements importants liés à la place politique de la REDD+ dans le processus national de développement, et appelé les pays à s'impliquer davantage,

- 22 nouveaux pays ont adhéré au Programme depuis que le dernier classement a été entrepris, si bien qu'un nouveau classement s'impose si la modalité habituelle est appliquée pour créer la réserve de projets.
- Compte tenu de l'état actuel des finances et du calendrier du Programme ONU-REDD, qui suppose que la PB14 sera la dernière occasion d'approuver de nouveaux Programmes nationaux, le Programme ONU-REDD est en mesure d'appuyer au moins 5 nouveaux pays. D'expérience, l'élaboration du classement devrait nécessiter 3 mois, si bien qu'une nouvelle réserve de projets ne pourra être établie avant octobre 2014. Afin que de nouveaux PN puissent être pris en compte d'ici Octobre 2014, l'expérience démontre qu'il faudrait débiter la préparation des R-PP et des PN dès août 2014.

### Démarche proposée

À la lumière des considérations qui précèdent, et dans le but de commencer à préparer le terrain en vue d'une augmentation et d'une diversification éventuelles des demandes des pays partenaires, une approche alternative est proposée par la présente. Tenant compte des enseignements tirés et tout en maintenant l'implication du groupe de travail du CO dans le processus de sélection des projets en réserve, cette démarche pourrait suivre la méthodologie suivante :

1. Substituer au classement des critères par le groupe de travail du CO par une manifestation d'intérêt ouverte aux pays partenaires n'ayant pas encore reçu d'appui dans le cadre de la modalité des Programmes nationaux.
2. Demander aux pays intéressés de présenter leur manifestation d'intérêt sous la forme d'un document concis indiquant les aspects suivants :
  - La vision de la REDD+ pour le pays
  - L'état d'exécution actuel des préparatifs (grâce aux ressources nationales et internationales)
  - Autoévaluation de la capacité d'absorption
  - Autoévaluation du calendrier estimatif pour la présentation de la demande de PN, en tenant compte du rythme biannuel du CO
  - Fonds nécessaires pour financer le processus de préparatifs
  - Niche proposée pour l'appui du Programme ONU-REDD aux pays
3. Maintenir le groupe de travail du CO, en modifiant son mandat en vue d'évaluer les manifestations d'intérêt.

### Décision demandée

1. Le secrétariat invite les pays à adresser leurs manifestations d'intérêt en vue de recevoir un appui dans le cadre de la modalité des NP.
2. Le groupe de travail existant du CO sera réactivé ; il sera chargé par un nouveau mandat de passer en revue les manifestations d'intérêt et habilité par le CO à sélectionner de nouveaux pays auxquels sera offert un appui dans le cadre de la modalité des PN.
3. Au nom du groupe de travail du CO, le secrétariat communique l'issue du processus de sélection au CO en vue d'inviter les pays considérés comme les plus prioritaires.

Sous réserve de la disponibilité des fonds, les agences œuvreront avec les pays sélectionnés pour débiter les préparatifs et présenter les PN dès la PB13.

\*\*\*\*\*